

Le passé chanteur

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **61 (1923)**

Heft 6

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-217788>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



ENTRE NOUS VOISINE

On peut toujours servir son pays selon ses moyens.

ACHETER mes chapeaux à Paris, mon lin-ge à Vienne et mes souliers à Berlin quand le commerce de chez nous crie ja-mine ! Allons donc, Voisine, vous ne m'avez pas regardée ! Et vous-même, tenez, vous ne vous voyez pas rougir de ce qui pourrait bien être un remords ! Car enfin, siles affaires vont mal comme le répète à satiété le refrain public, vous en avez votre part de responsabilité ! N'êtes-vous point de celles qui s'enorgueillissent d'acheter « pour rien », qui quettent les changes et marchandent sans confusion l'objet qui leur plaît, mais dont le prix, sans même dépasser leurs moyens, ne conte-nt pas leur goût passionné de « l'occasion » ?

Réfléchissez un peu aux conséquences graves, immédiates et peut-être irréparables de tels agis-sements. Les ventes devenant de plus en plus ra-res, le commerçant employé à peu près, forcément, le suprême moyen de la baisse. Seulement, tout de même, il faut bien qu'il continue à manger un peu, à payer son loyer et ses employés. Comment vou-lez-vous qu'il le fasse sans « gratter » sur les payes, sans reculer les échéances, sans préparer, enfin, sa propre faillite ?

Voisine, ne m'en veuillez pas de ma franchise un peu dure. Je vois tant de choses mélancoliques et injustes, si vous saviez ! N'avez-vous point une amie dans la « Ligue des Acheteuses » ? Faisant œuvre belle et bonne, elle doit savoir penser loin et comprendre quand vous lui direz ceci :

« On s'est préoccupé hautement de la question des salaires, on a blâmé et condamné les bénéficiaires trop élevés que réalisaient certains marchands. Ce fut très bien, mais il convient, aujourd'hui, d'agir selon une autre justice, tout aussi importante pour la vitalité commerciale du pays, en s'élevant contre le bénéfice illicite et souvent illusoire que réa-lisent certains acheteurs en s'approvisionnant à l'étranger ou en forçant la baisse des prix nor-maux. »

Allez, Voisine, et sachez bien que si chacun a ses intérêts, chacun aussi peut en trouver de plus grands et de meilleurs dans ceux de son pays.

L'Effeulleuse.

Scène de famille. — Entre un neveu qui a forte-ment chauffé les pieds de sa tante, et la dite tante arrivée au degré de température voulu :

— Ecoute, mon cher ami, tu m'as toujours mon-tré beaucoup d'affection ; je t'abandonnerai toute ma fortune, à la condition que tu me feras une pe-tite pension...

— ...Aussi petite que vous voudrez, ma chère tante.



FOUNAPET ET LA SADZE-FENNA

LA mère Bistrouille demoràve dein on vel-ládzo bin reteri, tot ào fin fond de la jographie, iò lè z'agace et lè tasson sè baillant la bouna nè. Clli veládzo l'avài qu'on par de carraie, min de moif, pas bin dâi bouibo, et min de régent. La mère Bistrouille demoràve dein iena, avoué sa marmaille. L'avài z'u onna troppa de boutte et quemet faillâi adî allâ queri on tire-mondo ào veládzo vesin, et que cein lâi arrevàve tote lè z'annâie, lo père Bistrouille l'avài de on coup à sa fenna :

— Dis-vâi, Ugénie, te devètrâi appreindre sadze-fenna. Lâi a nion per ice que pouesse fère l'office et quand ne sarâi dza que por té, quand l'a tè mousse que n'ausso pe rein fauta de corre vè l'autra.

Et la mère Bistrouille l'ètâi z'uva pè Lozena, por appreindre quemet lè z'einfant vignant ào mondo, et... du cein, n'avâi min rezu de moutâ.

A onn' outra carraie demoràve on vilhio valet qu'on lâi desâi Founapet. L'ètâi on nom sobriquet por cein que l'ètâi tiurieu et adî à founâ et à bê-tâ son museau per tot. De son veretâbllio nom s'appelâve Bouidzauno. Et pu avoué cein pingre, pirate, peggnetta etrebellia-foumâre que l'ètâi. Quand l'allâve sè fère copâ lè cheveu, — ti lè dou z'an, — redemandâve lè pâi de sa tignasse ào fratet et pregnâi lè pe grand po fère 'na tsinna de montra. Pèsâve ti lè dzo sa nourretoura po pas medzî mé que fallâi. Et dinse ti lè z'affère. S'ètâi pas z'u maryâ po pas eintreteni onna fenna et la marmaille, et por cein qu'ein avâi min trovâ de prâo retse et que desâi que 'na retse ne ronflie pas pllie foo qu'onna poûra. Sacré Founapet, crâio prâo que lo dzo que l'arâi bailli son âma ào diâbllio, lâi arâi demandâ on reçu.

Et pu, s'agessâi pas de lâi devâi de l'arzeint. Faillâi lo lâi rebâilli et tot tsaud, sein cein gâ. Assoutsive tot pè l'ottô et pregnâi dâi gâdzo.

On coup, la sadze-fenna l'ètâi vègnâite lâi eim-prontâ onna mèsoûra de truffie. Quemet ne payi-ve pas, houit dzor aprî, vaitcè Founapet que va vè lo tire-mondo.

— Vo faut mè payî mè truffie, que lâi dit.

— Mè reste pas pl on krutse pè l'ottô.

— Eh bin ! rebâilli-mè lè.

— Pu pas, sant medje.

— Eh bin, bailli mè omète lè plliemite.

— On lè z'a couaisse po lo tsat, que lè z'a med-je tant l'avâi fam.

Et Founapet l'avâi passâ et founâ per tot, mâ pas moyen ! rein à preindre que dâi z'einfant, ào bin lo tsat ! Sarâi bin lo diâbllio se devessâi pè-dre l'arzeint de sè truffie ! Lo bon Dieu n'ètâi pas justo, tot parâi ! Tot d'on coup, lâi vin onn' idée.

— Dan, vo n'âi rein, que fâ.

— Na ! la mon Dieu !

— Eh bin ! eh bin !... posâ mè dâi sangsuve !

Marc à Louis du Conteur.

LE PASSÉ CHANTEUR

N se souvient que MM. Cherix et Lauber ont donné, il y a quelques mois, dans di-verses localités du Pays romand des réci-tals de vieilles chansons qui ont un très vif et très juste succès.

Dans ces récitals, M. Lauber au piano, M. Che-rix, de la voix, nous ont interprété dix-huit vieil-les chansons sur l'origine desquelles ces Messieurs donnaient quelques renseignements. Nous pensons intéresser nos lecteurs en reproduisant ici, avec les notices explicatives, l'énumération de ces chansons.

La 1re : *Je possède un réduit obscur* est une ro-mance tirée d'un chansonnier neuchâtois de 1816 ; le titre dit assez ce que l'habitant pense de son réduit ; chanson plutôt triste.

La 2me : *Derrrière chez mon mon père* est bien connue dans les cantons de Vaud, Genève et Fri-bourg. Tout le contraire de la précédente, cette chanson est pimpante et coquette, comme le sont en général celles de la France.

La 3me : *Vous n'entendez rien à l'amour*. C'est une jeune fille qui répond aux recommandations de sa tante Marguerite, par ces mots : Tu n'y entends rien. Et cependant la pupille s'y brûla à l'amour ! Cette chanson bien romande, vient du canton de Neuchâtel.

La 4me : *Sainte Catherine*. Patronne de la ville de Fribourg, elle est chantée dans cette ville et à la campagne. Ici on fait connaissance avec la chan-son très ancienne ; c'est plutôt une complainte.

La 5me : *Trois jeunes filles ont tant dansé* qu'el-les en ont les souliers tout usés. Ravissante peti-te chanson recueillie sur les bords du lac de Neu-châtel et qui a aussi été chantée à Frenières. Elle est bien naturelle et avec elle vient le refrain, ré-pétition d'un mot, d'un vers.

La 6me : *Elisabeau*. C'est la réponse d'une jolie et fraîche paysanne, aux faveurs d'un seigneur. Elle est du canton de Fribourg, et en Suisse on en compte une douzaine de ce genre.

La 7me : *Le laboureur*. Cette chanson n'est pas précisément faite pour provoquer le travail ; elle a plutôt été composée pour glorifier l'état du cul-tivateur. Elle vient des Marécottes sur Salvan.

La 8me : *Sur l'escalier*. Vieille chanson vaudoi-se. La manière d'éconduire prestement un amou-reux en est le sujet.

La 9me : *Marions-nous, charmante brune*. Il est question d'une demande en mariage sous forme dialoguée. Chanson connue dans la Suisse roman-de, comme aussi en France.

La 10me : *Le bonheur n'est qu'un rêve*. Compo-sition vaudoise recueillie à Vallorbe, dans un vieux chansonnier. Un exilé dit son chagrin en voyant un oiseau qui passe et qui se dirige du côté de son pays natal.

La 11me : *A chacun son couplet*. Elle serait mieux intitulée : *A chacun son paquet*. Ce chant, dont le titre dit tout, a été trouvée à St-Aubin (Neuchâtel) chez un brave vieux surnommé « La Dentelle » ; il possède un grand répertoire de ces vieilles chansons.

La 12me : *Que devenir sur terre*. Ce sont des propos d'un buveur, d'un pauvre désabusé.

A partir d'ici, nous avons des récits militaires.

Les 13me et 14me : *Le départ du soldat* et *Le conscrit*. Jeunes gens qui s'en vont au service de

l'étranger ; l'amie de l'un d'eux voudrait le retenir, mais en vain. Ces deux chansons sont du Jura bernois et du canton de Neuchâtel.

La 15^{me} : *Auprès du Louvre*. Chantée par un habitant de Gryon où elle a été découverte, cette chanson résume la psychologie des deux précédentes.

La 16^{me} : *Le déserteur*. Elle date du quatorzième ou du quinzième siècle ; bien connue de nos étudiants, elle est très populaire.

La 17^{me} : *Le retour du soldat*. C'est le pendant de la chanson du départ ; le soldat est de retour, mais absent depuis sept ans, il n'est pas reconnu des siens d'abord ; vient ensuite la consolation des parents affligés.

La 18^{me} : *Calme du soir*. Seule chanson ayant une vraie teinte patriotique. Autrefois les chants patriotiques n'étaient pas nombreux, mais on agissait peut-être un peu plus. Elle est d'inspiration vaudoise ; il n'y a pas de grands mots, le tableau est emprunté à la vie rustique.

Par ce qui précède on peut se faire une idée du plaisir que les nombreux auditeurs ont éprouvé ; et dire que grâce au zèle de MM. Lauber et Chérix, 2000 de ces vieilles chansons ont été déjà trouvées. Ils ont droit à toute notre reconnaissance.

Nous terminerons en disant que les costumes de Bourgeois 1810 ; de Paysan 1800 et de Soldat 1790, portés par M. Chérix étaient de toute beauté et bien de l'époque.



VO SARA BIN LO DIALBLIO

À l'occasion de la mémorable votation du 3 décembre — c'est loin derrière nous — le *Journal d'Estavayer* rappelle une jolie anecdote sur le doyen Bridel, l'auteur du *Conservateur suisse*.

« La preuve est faite maintenant que l'idée de propriété est fortement gravée dans le cœur des citoyens suisses, disait le *Journal d'Estavayer*, en enregistrant le magnifique succès de la votation précitée. Il en a toujours été ainsi. Une anecdote déjà ancienne, confirma ce fait. C'est celui que l'on appelait le doyen Bridel, ancien pasteur à Montreux et à Château d'Oex, qui en est l'un des héros. Il reste entendu que M. Bridel ne fut pas toujours le doyen Bridel, lequel a si bien illustré son passage dans la vie vaudoise.

Rappelons que M. Bridel était un ami sincère des Fribourgeois et surtout des Gruyériens. Le chant que chacun connaît ou, du moins qu'il a entendu exécuter : « Sur les montagnes de Gruyère » et dont le nom de l'auteur fut pendant longtemps perdu ou ignoré, était de la composition de M. Bridel. Cet hymne patriotique fut composé à l'occasion de l'occupation des frontières, peut-être en 1856. Le contingent de chaque canton avait son chant particulier, et je me rappelle avoir lu que celui des soldats fribourgeois était l'un des meilleurs.

Inutile de répéter que M. Bridel était pasteur : il débuta dans le ministère à Château-d'Oex. Il y arriva aux premiers jours d'une semaine de printemps. La neige repliait son manteau d'hermine et l'aimable et fraîche verdure occupait la place abandonnée presque immédiatement.

Depuis le presbytère, on montra à M. Bridel la demeure de différents malades qu'il tenait de visiter. L'un d'eux était assez gravement atteint et réclamait la sollicitude du pasteur.

Avant de se mettre en route, M. Bridel examine la configuration du pays et voit les interminables lacets que fait le chemin de montagne, avant d'arriver au domicile du patient. D'autre part, en prenant à travers prés, le trajet est singulièrement raccourci, et l'on se décide pour cette dernière alternative.

Après quelques minutes de marche, il voit venir à sa rencontre un naturel armé d'un trident. L'ex-

cellence de sa cause donne à M. Bridel une grande assurance et, malgré l'arme terrible de son adversaire, il continue d'avancer bravement.

Une fois à portée de la voix, le dialogue suivant s'engage :

— Io allà vo ? Nè pas lo tzemin.

L'on ne pouvait guère contester sur cette interpellation ; aussi, M. Bridel tâche de désarmer son interlocuteur, prétextant qu'il est au pays que depuis la veille, qu'on l'attend impatiemment dans une maison un peu plus haut, que, d'ailleurs, il ne fait pas grand mal ; à peine l'herbe commence-t-elle à pousser...

— Nè pas lo tzemin, reprend le montagnard, fo vo rêveri.

Plaidant encore sa cause, M. Bridel voit le moment venu de décliner ses titres pour ramener l'indigène au respect et le faire rentrer sous terre.

— C'est un fait, dit-il, ce n'est pas le chemin, mais on m'attend là-haut où se trouve une personne gravement malade, je dois y aller, attendu que je suis le nouveau pasteur de la paroisse...

Et le montagnard, esquissant un geste non équivoque avec son trident, lui dit d'un ton courroucé ne supportant pas de réplique :

— Vo sara bin lo diàbllo, nè pas lo tzemin ; fo vo rêveri.

Et il fut fait ainsi.

MONSIEUR SE LAMENTE

*Jadis, de ta plus faible voix
Tu me chuchotais quelque chose
De troublant, de tendre, et parfois
Tu m'appelais ton ange rose.*

*Maintenant, c'est moins doux, pour sûr !
Depuis le quatrième étage
Tu me jettes mon nom : « Arthur ! »
En ameutant le voisinage.*

*Jadis, suspendue à mon cou
Tu murmurais : « fuyons le monde,
Allons cacher notre amour fou
Au sein de la forêt profonde. »
Maintenant, pendue à mon bras,
Tu m'éreintes, tu te lamentes,
Ton cor au pied ne permet pas
D'accomplir les moindres descentes.*

*Jadis pour tout, à tout moment
Tu désirais que l'on s'embrasse,
Et l'on se donnait longuement
De ces baisers où l'âme passe.*

*Maintenant c'est au Nouvel An
Que tu me flanques sur la tête
Un gros baiser, et ta maman
Estime encor' la chose bête.*

*Jadis dans les prés tu cherchais
Des fleurs ; tu les mettais en gerbes ;
Pour m'alarmer tu te cachais
Souvent parmi les hautes herbes...*

*Maintenant, sous ton parasol
Tu t'assieds auprès des gentianes,
Puis tu les arraches du sol
Pour en préparer des tisanes.*

*Jadis, l'été, nous partions loin
Nous promener dans la campagne.
Tes cheveux embaumaient le join
Et j'étais fier de ma compagne.*

*Maintenant l'on reste chez soi,
Tu crains le soleil sur ta nuque,
Tu dors sans t'occuper de moi,
Tes cheveux sentent la perruque.*

*Jadis, de tes petites dents
Tu grignotais de bonnes choses ;
Tu laissais fondre des fondants
Au contact de tes lèvres roses.*

*Maintenant tu mâches du pain
Avec un morceau de fromage.
Et quand tu manges du lapin,
La sauce en tache ton corsage.*

*Jadis, lorsqu'au doigt tu saignais
Tu me disais : « Suce, ou je pleure ! »
Et tu riais. Je te plaignais,
Te consolais durant une heure.*

*Maintenant tu gémis : « monsieur,
Ma jambe me fait mal. Frictionne. »
Et je frictionne de mon mieux.
J'ai fini, tu gémis : « Savonne ! »*

*Jadis, à la chute du jour
Nous lisions ensemble un poème
Plein de tristesse et plein d'amour
Et tu soupirais : « comme on s'aime ! »*

*Maintenant c'est bien autrement,
Tu parles sur un autre thème ;
Tu me lis le Sillon Romand
Et tu m'expliques comme on sème.*

André Marcel.

Une de nos aimables et spirituelles lectrices ne répliquera-t-elle pas aux vers jolis, mais moqueurs, de M. Marcel. Allons, Mesdames, la plume en main !

Un beau grade. — Hé bien ! demandait-on à mademoiselle Marie, voilà votre frère militaire ; quel grade a-t-il ?

— Oh ! un très beau : il est guide de gauche du premier rang de la troisième section de la première compagnie du bataillon numéro quinze du cinquième régiment de la deuxième division d'armée suisse.

— Oh ! Mais c'est superbe ! En continuant de ce train-là, il ne tardera pas à passer capitaine... Oh ! mais, vous, dites donc... je ne suis pas étonné que vous ayez toujours obtenu le prix de mémoire.

Le bon ouvrier. — (Fragment de composition d'un élève de 12 ans). — « Souvent le patron l'envoie chez des clients pour réparer une fenêtre ou une porte. Lorsqu'il arrive chez une personne, on voit tout de suite qu'il s'y connaît : il l'examine à fond, il la fait tourner plusieurs fois pour voir si elle crie ; alors il la graisse avec soin et s'assure que les charnières jouent bien ; si elle est trop basse, il y met des rondelles pour qu'elle soit plus haute. »



LE VOYAGEUR SENTIMENTAL OU MA PROMENADE A YVERDON

(Suite.)

Louis et Nina.

— Oiseau de mort ! Oiseau de mort !

Et je vis un paysan s'enfoncer dans l'épaisseur de la forêt. J'eus le temps d'apercevoir sa figure, qui me parut intéressante ; mais ses joues caves, ses yeux éteints m'annonçaient le ravage de la douleur.

Oiseau de mort, oiseau de mort, répétais-je le long de la route, en cherchant le sens que pouvaient avoir ces paroles. Les couleurs dont l'hiver et la nuit peignaient la nature m'avaient disposé à les entendre ; je me rappelais l'air intéressant de ce jeune homme ; je le croyais malheureux, et ses tristes accents résonnaient au fond de mon cœur.

Arrivé à Aclens, et m'étant informé de lui, je me fis conduire à la maison de son père, à qui je dis ce que j'avais entendu. Cet homme, sensible à l'intérêt que je prenais à son fils, me fit asseoir en me serrant affectueusement la main, et m'offrit du meilleur vin de sa cave ; je n'en avais pas la moindre envie ; son ton me la donna. Je bus à sa santé, il but à la mienne, et nous voilà bons amis.

Quand il eut tisonné son feu et posé ses lunettes, il me pria de lui raconter de nouveau ce que j'avais vu et entendu. Il gémissait, et m'adressait des paroles entrecoupées, comme si j'eusse connu le sujet de ses peines. Ensuite il tourna longtemps autour de l'éloge de son fils, avant que d'en venir à son histoire. J'étais pressé ; mais c'était un père, un père malheureux... je partageais le plaisir qu'il avait de m'impatienter.

— Vous l'avez vu, monsieur ?

— Oui, mon brave homme ; que lui est-il donc arrivé ?

— Eh bien ! mon pauvre Louis était amoureux de Nina... Vous ne l'avez pas connue, monsieur ?